



Création de Société par Actions Simplifiée
ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC BRIGNAIS, 169 RUE DU GENERAL DE GAULLE 69530 BRIGNAIS
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Présidente Sonia BONNAVENTURE, épouse SPICA, représentant de la société 2CTS S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 40 A RUE DE LA BROSSSE 69390 CHARLY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires		Nombre d'actions	Somme versée
Sonia BONNAVENTURE, épouse SPICA		950	950 €
Roger BONNAVENTURE		50	50 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 25 avril 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST14

CIC Lyonnaise de Banque
169 Rue du Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tel. 04 37 70 39 71 (appel local non surtaxé)
e-mail : 18171@cic.fr